



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2016

L'An Deux Mille Seize, le sept septembre, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 2 septembre 2016 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :

Pierre-Nicolas ADAMIEC, Jean-Charles ALLEMAND, Lucien AULERY, Christian BEAU, Jean-Claude BEAUVE, Sabrina BOUXIN, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT.

Absents et Excusés :

Michel TOULOUZE, pouvoir donné à Lucien AULERY ; Amandine TOULOUZE, pouvoir donné à Christian BEAU.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Monsieur Rémy COSTA est nommé secrétaire de séance.

En préambule de la séance du Conseil Municipal, M. le Maire tient à rendre hommage à nos concitoyens décédés au cours de l'été : Mme Chapellier, M. Duntz, M. Couderc

Michelle Chapellier a adressé une carte de remerciements à l'attention du Conseil Municipal pour la gerbe de fleurs déposée.

M. le Maire remercie la commission communication pour le travail accompli pour la parution du dernier bulletin municipal particulièrement riche en information et haut en couleur, ainsi que Cécile Fiard pour sa précieuse contribution à la réalisation de la maquette.

1. Lotissement du Quartier du Soleil

Il ne reste plus qu'un lot à la vente, 4 terrains viennent d'être vendus, et 3 permis ont été déposés. M. Vidal Simon, va prochainement nous faire parvenir un devis pour la réalisation du caniveau et/ou

de la barbacane pour régler le problème d'écoulement des eaux en contrebas du cimetière sur une parcelle bâtie.

2. Plaques de rue, numéros de rue

Les numéros de rue stockés en Mairie sont à la disposition des habitants qui souhaitent les poser eux-mêmes ; les autres numéros seront posés au fur et à mesure par le personnel municipal.

L'éventualité de changer les plaques de rue non concernées par le renommage et en bon état est abordée. Nous envisageons la possibilité de faire réaliser un autocollant blason (voir si pérenne), ou de refaire certaines plaques.

Le nombre de plaques et le coût vont être évalués.

3. Plan local d'urbanisme

Il est nécessaire de compléter la délibération du 26/01/2015.

Les objectifs de mise en œuvre de la révision :

- Mettre à jour le document d'urbanisme notamment au regard des Lois « Grenelle » et « ALUR »,
- Assurer une croissance démographique de la commune en cohérence avec les équipements communaux et permettre aux jeunes ménages de résider sur la commune,
- Accompagner le développement urbain de la commune en intégrant les enjeux environnementaux et paysagers,
- Mettre en œuvre une urbanisation raisonnée en greffe sur le bâti existant et combler les dents creuses,
- Préserver le cadre de vie et les identités qui caractérisent les hameaux de Cruviers et de Lascours,
- Recréer une centralité urbaine sur Cruviers,
- Préserver l'ensemble des potentialités agricoles de la commune et plus particulièrement les vignobles,
- Assurer la protection des biens et des personnes et se prémunir efficacement contre les risques majeurs.

Les modalités de la concertation publique :

- Affichage en mairie de la présente délibération,
- Mise à disposition du public en Mairie aux jours et heures d'ouverture des documents élaborés au fur et à mesure de l'élaboration du projet ainsi qu'un registre pour recueillir les observations,
- Mise en ligne de l'ensemble des documents sur le site internet de la Mairie,
- Information du public par les bulletins municipaux,

- Organisation de réunions publiques d'information, à chaque étape clef, annoncées par voie de presse :
 - Présentation de la procédure de révision du PLU,
 - Présentation du diagnostic et synthèse des enjeux,
 - Présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP),
 - Présentation du projet de PLU.
- Organisation de réunions de concertation avec :
 - Les agriculteurs de la commune,
 - Les entreprises de la commune.

Une insertion complémentaire doit être faite.

4. Travaux Temple de Lascours

M. le Maire doit rencontrer Stéphane Sanchez vendredi à 9h pour la mise aux normes électriques du temple, ainsi que la mise en place d'un système de chauffage. D'autres électriciens seront contactés pour avoir d'autres devis.

Pour la façade Rémy Méjean proposera également un devis et visitera la toiture afin de voir ce qu'il est nécessaire de faire ou pas.

5. Plan communale de sauvegarde risques inondations

Le plan communal de sauvegarde doit être actualisé tous les 5 ans, le nôtre datant de 2010, il convient de le faire d'ici la fin de l'année.

PCS : Un débat est ouvert sur la gestion de l'accueil des collégiens en cas d'évacuation du collège.

Une commission sécurité pour boucler le PCS doit avoir lieu rapidement.

6. Lieu d'Accueil Enfants Parents

L'association « Ô Rat Jeux Nids » était invitée au Forum des associations le samedi 3 septembre. Elle souhaiterait mettre en place un LAEP sur une commune de la Gardonnenque. Nous avons donc été sollicités, ainsi que les communes de Brignon, Boucoiran et Saint Cézaire de Gauzignan, pour être commune d'accueil.

Il a été convenu d'attendre le résultat du questionnaire distribué aux parents concernés par ce type d'accueil avant de prendre une décision.

Sabrina Bouxin, qui avait prévenu de son retard, arrive à 20h10.

7. Déménagement de la Poste, transfert du Tabac

La livraison du mobilier prévue le lundi 5 septembre est reportée, selon la Poste, au 29/09... Il est fort dommage d'avoir été prévenus de ce retard le mercredi 7, car il n'y avait aucune urgence à déménager. Le déplacement de la ligne téléphonique et du coffre-fort étant déjà en cours, Frédérique Luitaud commencera à travailler dans le nouveau local avec le mobilier actuel.

Le déménagement aura lieu jeudi 8 septembre, l'agence sera donc fermée ce jour-là.

La question du maintien du débit de Tabac à Cruviers, avec le déménagement de l'agence postale, est abordée.

Le service des douanes nous ayant précisé la complexité d'un transfert du Tabac à l'épicerie, et le conseil municipal ne souhaitant pas priver le village de ce service, le choix de ne pas modifier le fonctionnement actuel semble le plus réaliste, d'autant plus que l'accès au bureau de Poste se fera par une autre porte que celle de l'accès Mairie. Il n'y aura donc pas de confusion Tabac/Mairie pour les usagers.

8. Participation citoyenne avec la Gendarmerie

L'adjudant Rozier nous demande de lister les personnes intéressées par la vigilance citoyenne et correspondant au profil requis. Le conseil municipal cite le nom de plusieurs personnes qui seront, dans un premier temps, contactées pour être référent de quartier, et dans l'affirmative, une enquête sera menée par la Gendarmerie. A l'issue de l'enquête, les intéressés recevront une mini formation pour devenir correspondants de quartier officiels en liaison directe avec la Gendarmerie. Une réunion publique sur ce thème aura lieu.

9. Problème vitesse excessive dans le village (Montée de Lascours, Route Vieille, Ecoles)

Nous constatons plusieurs problèmes de vitesse excessive des véhicules sur le village, notamment la montée de Lascours, la Route Vieille au niveau des écoles, et en sortie au niveau de la jonction sur la départementale.

Après avoir débattu sur les différents systèmes à mettre en place pour limiter la vitesse de circulation des véhicules (chicanes, ralentisseurs, coussins berlinois...), le conseil décide de consulter M. FORES José de SIGNAUX GIROD pour un avis d'expert.

10. Arrêt bus Vignaners

La réunion du 20 juillet avec le Service Transports du CG, le SMTBA ainsi que EDGARD et NTECC nous avait permis d'entrevoir la possibilité d'implanter un arrêt de bus au croisement du Chemin de Vignaners pour la sécurité de nos collégiens et lycéens transportés. Ce lieu étant hors agglomération, il était impératif de déplacer les limites de la commune pour pouvoir implanter ce nouvel arrêt de bus. L'autorisation de déplacer l'entrée de notre commune au niveau du Chemin de la Gravette nous a été accordée par toutes les parties concernées par ce dossier. Le nouvel arrêt devrait être fonctionnel au retour des vacances de Toussaint.

11. Stérilisation chats

La stérilisation et l'identification des chats sans propriétaire ou sans détenteur sont devenues obligatoires au 1^{er} janvier 2015. Aussi nous avons contacté la Fondation Clara, association loi 1901, qui assurera l'opération de capture et de stérilisation des chats errants sur notre commune, notamment au Chemin des Marronniers et à la Chemin du Temple.

12. Système d'alerte GEDICOM

Nous avons reçu les codes d'accès pour utiliser la plateforme GEDICOM pour l'envoi de SMS aux habitants de la commune en cas d'alerte. Nous allons mettre en place une procédure pour récupérer les numéros de mobiles des personnes désireuses d'être destinataires de ces messages.

13. Livres Octave Etienne

Le conseil municipal envisage d'acheter un certain nombre d'exemplaires du livre d'octave Etienne, pour le remettre aux nouveaux arrivants sur la commune lors des vœux du Maire. Nous allons nous rapprocher de la famille Etienne pour leur accord.

14. IAT - Indemnité d'Administration et de Technicité des personnels

M. le Maire propose de faire varier le coefficient de Mme Coloigner, secrétaire de mairie, en passant de l'indice 6 à l'indice 8 pour récompenser la qualité de son travail.

Adopté à l'unanimité.

15. Accueil du mercredi et centre de loisirs

L'accueil du mercredi après la classe sera assuré par Anne Carrière. 7enfants ont été accueillis ce mercredi 7 septembre entre 11h45 et 12h45.

Nous avons rencontré le directeur du centre de loisir de Saint Cézaire de Gauzignan pour préciser les modalités de ramassage des enfants par le minibus. Ce dernier passera à 12h10, le directeur du centre de loisirs prendra alors en charge les enfants à conduire au centre de loisirs.

16. Décision modificative budget de l'eau (M49)

Nous avons budgété 60 000 euros pour réaliser les travaux de canalisation. Des travaux supplémentaires ont dû être entrepris pour un montant de 8 000 euros qu'il nous faut affecter au budget.

Adopté à l'unanimité.

17. Fête votive, Agents sécurité

La rémunération directe au service de sécurité étant désormais interdite, une subvention de 2266.54 € devra, comme convenu, être versée au Comité des fêtes pour le remboursement de ce service.

18. Stages PCS1

Le Conseil, après réflexion, entérine la gratuité du stage PCS1 pour tous les habitants de Cruviers-Lascours désireux de suivre cette formation ouverte à partir de l'âge de 10 ans.

Nous avons, parallèlement, le projet d'inscrire la formation aux premiers secours dans le cadre des NAP avant la fin de l'année scolaire.

19. Alès Agglomération, convention unique & dernières nouvelles

La signature d'une Convention Unique entre la Commune et l'Agglo d'Alès est soumise au vote.

Adopté à l'unanimité.

20. Questions diverses

- Concert Anaël BONNET : Une centaine de personnes se sont déplacées pour lui rendre hommage. Le Conseil remercie l'APE pour la tenue de la buvette rendant ce moment musical convivial.

- Prochain article journal Alès Agglo : Le choix se porte sur le stage PCS1 et le projet d'extension de cette opération dans le cadre des NAP.

- Sortie Ados : Onze ados ont participé à cette journée inscrite au calendrier annuel des actions en direction de notre jeune public sur la commune. Ils se sont réjouis d'une activité plongée à Palavas, activité votée à l'unanimité par eux lors d'une réunion.
- Nous tenons à remercier Monsieur Landragin pour son intervention à la Mairie après une tentative d'effraction.
- L'association des « Jardins Conviviaux » a en projet la mise en place d'un atelier jardinage dans le cadre des NAP à partir de Janvier.
- La Direction du Livre et de La Lecture du Gard de Nîmes nous propose 3 étagères pour accueillir le fonds bibliothécaire de notre Commune.
- **Jocelyne BURYN**, animatrice et formatrice de l'Association L'Aurore, association loi 1901, propose des cours de Qi Gong hebdomadaires, si possible le mercredi de 17h à 18h15 sur notre commune. C'est avec plaisir que nous voyons notre tissu associatif s'enrichir et que nous l'accueillerons.

Fin de la séance à 0h15